



PARLEMENT EUROPÉEN

2009 - 2014

---

*Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures*

---

5.10.2010

## **DOCUMENT DE TRAVAIL N° 1**

concernant le rapport sur la stratégie de l'Union européenne pour l'intégration des Roms

Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

Rapporteure: Livia Járóka

## 1. Objectif et portée du rapport

Le rapport entend mettre en évidence la nécessité d'instaurer une politique coordonnée au niveau de l'Union européenne afin de favoriser l'intégration des citoyens roms de l'Union et d'encourager une coopération active entre les parties intéressées. Il vise en outre à montrer qu'il est possible d'élaborer un tel instrument et à proposer des recommandations à cette fin.

Si le combat contre le racisme et l'abolition de la discrimination revêtent une importance primordiale dans la construction d'une société fondée sur l'intégration, les mesures de lutte contre la discrimination ne suffisent pas, à elles seules, à permettre l'intégration des Roms, dans la mesure où leur exclusion socioéconomique ne se définit pas uniquement par le racisme ou la discrimination, mais aussi par l'interaction de divers facteurs historiques et économiques. Une approche commune à l'échelle de l'Union visant à améliorer les conditions de vie, aujourd'hui indignes, de ces personnes doit donc être axée sur l'élimination non pas de la pauvreté en soi mais d'une forme particulière de pauvreté, à savoir la pauvreté d'une population de deuxième zone, dans les campagnes et les banlieues, géographiquement concentrée et née après la transition. Il s'agit d'une pauvreté à laquelle la majorité de la population rom de l'Union est directement exposée ou qui représente pour elle une menace indirecte. De cette manière, les droits de l'homme de deuxième et troisième générations - c'est-à-dire le droit à l'emploi, au logement, aux soins de santé et à l'éducation - requièrent au moins autant d'intérêt que ceux de première génération, en l'occurrence les droits de la personne, et doivent disposer d'une base juridique tout aussi solide.

Partant, ce rapport ne vise ni à souligner ni à analyser le phénomène complexe de la discrimination fondée sur l'origine ethnique à l'encontre des citoyens roms de l'Union, ni à traiter de questions liées à la migration.

## 2. Rappel historique - paupérisation héréditaire et ghettoïsation de la pauvreté

La nature de la pauvreté s'est profondément altérée au cours des deux dernières décennies en Europe de l'Est où vit la majorité des Roms européens. En raison des bouleversements économiques profonds qui ont fait suite à l'effondrement du communisme et à la restructuration des économies nationales, la plupart des Roms - de même que leurs compagnons d'infortune appartenant à la communauté majoritaire - ont soudainement été évincés du marché de l'emploi et ont petit à petit commencé à perdre pied dans la société. Confrontés à la désagrégation de leurs communautés traditionnelles et, parallèlement, écartés de la mobilité sociale, les Roms sont devenus le groupe de la société le plus exclu et se sont retrouvés, en conséquence, presque totalement coupés des économies nationales<sup>1</sup>.

Une couche sociale nouvelle et marginalisée, caractérisée par un profond dénuement et l'incapacité à assurer sa propre subsistance ou à satisfaire ne serait-ce que les besoins les plus élémentaires, a dès lors fait son apparition. Force est toutefois de souligner que la pauvreté

---

<sup>1</sup> PNUD 2002, *The Roma in Central and Eastern Europe, Avoiding the Dependency*, rapport régional sur le développement humain sur le thème: les Roms en Europe centrale et orientale - Éviter le piège de la dépendance, Bratislava, Slovaquie, disponible à l'adresse suivante: <http://europeandcis.undp.org/home/show/67D586E9-F203-1EE9-BE5BEB0F6A1D4179>.

extrême est loin d'être le problème exclusif des Roms. Environ un tiers seulement des Européens de l'Est souffrant de pauvreté sont des Roms et il en va de même inversement: seul un tiers des Roms vivent dans un profond dénuement. La part de ceux qui vivent en-deçà ou à proximité du minimum vital est comparable: la population de deuxième classe des campagnes et des banlieues qui a émergé à la chute du communisme n'est ni exclusivement ni essentiellement composée de Roms.

### **3. Nécessité et possibilité d'une stratégie européenne pour la population rom**

#### **3.1. Aspects économiques**

##### **3.1.1. Dynamisme démographique**

Par rapport aux communautés, elles aussi exclues, appartenant au groupe majoritaire, la population rom présente un trait distinctif dont l'importance économique mérite d'être soulignée: le dynamisme démographique. Les Roms et les non-Roms se caractérisent par des tendances démographiques opposées: alors que la société majoritaire est confrontée à un vieillissement accéléré, le nombre de Roms progresse rapidement. En Hongrie, par exemple, où les Roms sont estimés représenter actuellement entre 6 % et 8 % de la population totale, un nouveau-né sur cinq ou six est, selon certaines estimations, d'origine rom; d'ici à 2050<sup>1</sup>, la part des Roms dans la population active y aura dépassé 50 %. Il est donc primordial de rappeler que, d'une part, la proportion de Roms dans la population active, qui porte sur ses épaules le système de sécurité sociale, progresse constamment et que, d'autre part, le marché du travail offre un potentiel immense de réintégration pour la grande masse des chômeurs.

##### **3.1.2. Intégration: un impératif économique**

L'intégration des Roms est un investissement nécessaire et, qui plus est, rentable à long terme: sur une période de 20 à 30 ans - quand les résultats des réformes de l'éducation commenceront, de surcroît, à porter leurs fruits -, il apparaît effectivement plus économique d'intégrer la population rom que de maintenir les conditions socioéconomiques médiocres dans lesquelles elle vit. Si le taux d'emploi des Roms pouvait être relevé jusqu'à atteindre celui de la majorité, le taux d'emploi total augmenterait de 5 % à 10 % en fonction du pourcentage de la population rom dans le pays concerné. Compte tenu des incidences d'une telle évolution sur la croissance du PIB, les économies nationales elles-mêmes connaîtraient une expansion, ce qui se traduirait par une amélioration sensible de l'ensemble des indicateurs exprimés en pourcentage du PIB par habitant.

Selon les modèles économiques les plus courants - comme celui de la Banque mondiale<sup>2</sup> -, il

---

<sup>1</sup> PNUD 2006 *Macro Balance and Growth*. Étude du "Central European Management Intelligence" sur l'équilibre macroéconomique et la croissance, Budapest, disponible à l'adresse suivante: [http://www.cemi.hu/data/uploadfile/hu\\_246/phpM2c9oh.Makro%20egyens%C3%BAly%20%C3%A9s%20gazdas%C3%A1gi%20n%C3%B6veked%C3%A9s.pdf](http://www.cemi.hu/data/uploadfile/hu_246/phpM2c9oh.Makro%20egyens%C3%BAly%20%C3%A9s%20gazdas%C3%A1gi%20n%C3%B6veked%C3%A9s.pdf)

<sup>2</sup> DE LAAT, Joost éd. 2010 *Economic costs of Roma exclusion*, étude de la Banque mondiale sur les coûts économiques de l'exclusion des Roms, disponible à l'adresse suivante: [http://siteresources.worldbank.org/EXTROMA/Resources/Economic Costs Roma Exclusion Note Final.pdf](http://siteresources.worldbank.org/EXTROMA/Resources/Economic%20Costs%20Roma%20Exclusion%20Note%20Final.pdf)

est indispensable d'accroître la participation au marché du travail pour stimuler la croissance économique, ce qui passe notamment par l'entrée sur ce marché de ceux qui se trouvent en âge de travailler mais qui sont au chômage. Le pourcentage de Roms de plus de 50 ans est, en général, inférieur à la moyenne européenne tandis que celui des Roms de moins de 30 ans la dépasse largement. Les Roms représentent donc un réservoir de main-d'œuvre considérable et en constante augmentation pour assurer une plus large participation au marché du travail et pourraient, selon des estimations prudentes, générer une croissance de 4 % à 6 % des PIB nationaux, ce qui dépasse, par exemple, le montant consacré à la sécurité nationale par n'importe quel pays européen.

### 3.1.3. Coût de la non-intégration

Ainsi, en ne donnant pas la priorité à l'intégration des Roms sur le plan économique, les États membres gaspillent une part importante de leurs ressources financières, sans parler des prestations sociales. Les pertes comprennent:

- o les coûts indirects de la perte de PIB - du fait de l'exclusion sociale dont ils sont victimes, les Roms au chômage ne participent pas au produit intérieur;
- o l'aide sociale et les prestations sociales ainsi que les assurances sociales et l'assurance maladie que l'État verse aux personnes en situation de pauvreté;
- o des frais de santé plus élevés en raison de conditions de vie médiocres et du manque de prévention;
- o des dépenses d'éducation inutiles - le coût des écoles spéciales ou des établissements scolaires de faible niveau, qui ne dispensent pas un enseignement de qualité, représente un manque à gagner. Les écoles pour enfants à besoins spéciaux sont synonymes de coûts plus importants;
- o des coûts supplémentaires liés à la sécurité en raison des taux de criminalité plus élevés résultant de l'exclusion sociale et des privations économiques;
- o le coût administratif de la surveillance des flux de dépenses sociales<sup>1</sup>.

En bref, il importe de reconnaître que l'intégration sociale des Roms n'est pas une simple obligation morale, mais également un impératif économique. En outre, l'intégration générale des Roms est primordiale non par souci de charité mais dans l'intérêt purement financier de tous les États membres.

---

<sup>1</sup> MARCINČIN A. et MARCINČINOVÁ E. *The Cost of Non-Inclusion - The key to integration is respect for diversity*. Étude de l'"Open Society Foundation" sur le thème: le coût de la non-intégration - la clé de l'intégration est le respect de la diversité, Bratislava, disponible à l'adresse suivante: [http://www.romadecade.org/files/ftp/Publications/2\\_cost\\_of\\_non\\_inclusion.pdf](http://www.romadecade.org/files/ftp/Publications/2_cost_of_non_inclusion.pdf)